

leurs armes. Chez six cents d'entre elles, on le voit seul et entier; comment se tirerait-on d'un pareil dédale, si les armes une fois adoptées n'étaient pas fixes à toujours. Heureusement il y a, outre cette inamovibilité, les neuf émaux héraldiques qui facilitent les distinctions, en variant la couleur du champ et celle de l'animal (1). Ce moyen ne suffit point encore; il a fallu en chercher d'autres pour n'être pas confondu dans la foule. Ainsi, on a retourné les lions. — Les uns regardent à droite; Brabant. — A gauche; Gueldres. — En face; Lyobard. — Derrière; Charolais. — Les uns marchent; Brehant. — Les autres s'élancent; Flandres. — Les uns ont la langue d'une autre couleur; Beaujeu. — Les autres les pattes; Minutolo. — Il en est de coupés en deux couleurs superposées; Schomberg. — De rayés; Hesse. — De couronnés; Chabannes. — Sans ongles; Léon en Bretagne. — Sans queue; Luxen. — Parmi ceux qui ont une queue, et c'est le grand nombre, les uns l'ont fourchue: Bartole. — Fourchue et passée en sautoir; Meulant. — Fourchue, passée en sautoir et nouée; Luxembourg. — La plupart, il faut le dire, sont debout; la queue dressée, la gueule ouverte, la langue tirée, les pattes armées d'ongles cruels, et prêts au combat. Tel était notre lion d'argent, lorsque Louis XVIII lui mit une épée dans la patte dextre (2), sur la demande de notre conseil municipal. Nous reproduisons les lettres patentes que le roi donna à ce sujet; elles ne sauraient être déplacées ici :

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut;

VOULANT donner à nos fidèles sujets des villes et communes de

(1) Les émaux sont : 2 métaux, l'or et l'argent; 5 couleurs, azur, gueules, sinople, sable, pourpre; deux fourrures, vair, hermine.

(2) Dans une des médailles d'Antoine, on trouve déjà un lion tenant une épée dans sa patte dextre. V. Mionnet, *De la rareté et du prix des médailles romaines*, p. 70, Le cachet de Pompée que César reçut en pleurant, portait aussi l'image d'un lion tenant une épée. Bregnot du Lut, *Mélanges*, p. 434.